

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 6 OCTOBRE 2026

A 20 H 00 A LA MAIRIE

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de réunion du 05 Juin 2026
- Cohésion sociale – Avenant n°1 de prolongation à la convention territoriale globale 2022-2026
- Consultation sur projet d'arrêté préfectoral portant création de la liste départementale des sites d'intérêt géologique de l'Ardeche
- Adoption d'une allocation annuelle pour le fonctionnement RASED pour l'année scolaire 2026/2027
- Admission en non-valeur
- Finances – Octroi d'un tarif préférentiel exceptionnel à l'association « Etoile Sportive Bouliou » pour l'utilisation de l'Espace du Châlon pour leur assemblée générale
- Finances – Octroi d'un tarif préférentiel exceptionnel à l'association « Les Accordéonistes Vivarois » pour l'utilisation de l'Espace du Châlon pour leur concert du nouvel An
- Finances – Utilisation de l'Espace du Châlon par les associations dans le cadre de manifestations à but caritatif
- Mise à disposition à titre précaire d'un local communal (ancienne mairie) pour l'accueil temporaire d'un praticien de santé, dans l'attente de la rénovation de l'ancien local des infirmières

